

Au Rwanda, la solitude des Justes

PAR JUSTINE BRABANT

ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 21 AVRIL 2019



Damas Gisimba a protégé des enfants tutsis dans son orphelinat. © Justine Brabant

Alors que leurs voisins éliminaient systématiquement les Tutsis, eux ont choisi de les sauver. Comment leur rendre hommage ? Vingt-cinq ans après le génocide, la place réservée par les Rwandais à leurs « Justes » incarne les tiraillements d'une société aux plaies encore à vif.

Kigali (Rwanda), envoyée spéciale.— L'orphelinat n'a pas bougé. Au détour d'une ruelle de Nyamirambo, un quartier populaire de Kigali, son portail d'entrée laisse échapper la rumeur d'une centaine d'enfants en pleine récréation. La bâtisse était déjà là en avril 1994. Mais les jeunes pensionnaires avaient ordre de rester cloîtrés dans les dortoirs. Lorsque les milices Interahamwe surgissaient, quasiment chaque jour, la silhouette de Damas Gisimba s'avancé. Longuement, sous la menace des armes, le directeur de l'orphelinat suppliait les miliciens d'épargner « *ses enfants* ».

Vingt-cinq ans plus tard, nous le retrouvons au même endroit. Damas Gisimba a pris un peu de ventre et a changé de lunettes. Pour le reste, il appelle toujours ses pensionnaires « *mes enfants* » et les surveille d'un œil amusé, depuis son bureau planté au milieu de la cour de récréation. Affable sans effusions, loquace sans être bavard, l'homme de 58 ans prend son temps avant de

débuter son récit. D'un signe de la main, il envoie d'abord son adjoint acheter deux grandes bouteilles d'eau fraîche : l'une pour lui, l'autre pour nous.



Damas Gisimba, le 29 mars 2019, dans la cour de l'orphelinat où il a caché et protégé des enfants tutsis durant le génocide. © Justine Brabant

L'homme résume en peu de mots l'étendue de son courage : « *Avant le génocide, mon orphelinat accueillait 65 enfants. Pendant, nous en avons eu 325. Nous manquions de tout, les attaques étaient quotidiennes. C'était une vie difficile.* » Quand les premières tueries sont commises à Kigali, début avril 1994, les familles voisines, sentant le danger se rapprocher, commencent en effet à lui envoyer leurs enfants. Plus tard, ce seront de jeunes rescapés qui viendront d'eux-mêmes y trouver refuge. Damas Gisimba accueille tout le monde. Il cache même des adultes. Sur ce qui l'a poussé à prendre de pareils risques, il avance simplement : « *Je n'allais pas abandonner l'orphelinat...* »

Pour avoir protégé les enfants tutsis de la mort – mais également les orphelins hutus du recrutement forcé par les miliciens –, Damas Gisimba a été décoré en 2007 des mains du président rwandais Paul Kagame. L'association de rescapés Ibuka lui a octroyé le titre de « *Juste* ». Le mot a été inspiré de l'expression « *Justes parmi les nations* » forgée par le Parlement israélien pour distinguer celles et ceux qui avaient sauvé des Juifs pendant la Shoah. Au Rwanda, on les appelle aussi les « *Indakemwa* » (les « irréprochables ») ou les « *abarinzi b'igihango* » (« les gardiens de la vertu » ou « les gardiens du tabou » – par référence au tabou du meurtre).

Pour Olivier Ndumukiza, Gisimba est plus simplement celui qui lui a sauvé la vie. Le jeune homme à la présence discrète fait partie des 325 enfants qui ont trouvé refuge à l'orphelinat. À l'époque, il a dix ans. Il perd d'abord son père. Le 13 avril 1994, alors que

des tirs se font entendre au dehors, ce dernier sort de la maison familiale : « *C'est la dernière fois que je l'ai vu.* » Le fils apprendra plus tard que son père a été exécuté, avec d'autres Tutsis, à proximité d'une caserne des Forces armées rwandaises.

Quelques jours plus tard, sa mère est tuée devant ses yeux par des miliciens, alors qu'elle cherche à franchir un checkpoint. Le garçon tente d'aller chercher du secours chez un cousin de sa mère, mais il trouve porte close : celui-ci a également été tué. Il se réfugie un temps dans une étable dont les vaches ont été volées par les génocidaires. Puis un jour, Olivier Ndumukiza entend parler de l'orphelinat.

À Nyamirambo, il est accueilli par un Damas Gisimba qui ne refuse l'accueil à personne, malgré la promiscuité et les risques croissants. « *Des deux mois passés chez lui, je me souviens de la bouillie de farine jaune amère qu'on nous servait tous les soirs, des prières que la femme de Gisimba nous faisait réciter, des enfants qui arrivaient blessés* », énumère le jeune homme.

Le directeur de l'orphelinat connaît certains des Interahamwe du quartier : « *Avant le génocide, je pensais qu'ils étaient des amis.* » Il met à profit son statut de Hutu pour détourner leur attention de ses petits : « *À chaque fois que les miliciens venaient, je leur disais : "Ici, ce sont des enfants, il n'y a pas d'adultes." Je leur disais aussi ce qu'ils voulaient entendre : "Je ne peux pas m'aventurer à cacher un Tutsi, ce sont des gens mauvais."* » Quand cela n'est plus suffisant, il gagne du temps en leur donnant quelques billets : « *Je leur remettais un peu d'argent. Ils repartaient et revenaient le lendemain.* »

Mais le génocide se rapproche de plus en plus. Un jour, les Interahamwe entrent dans l'orphelinat à la recherche d'adultes. Ils tuent le cuisinier, un Tutsi, devant les jeunes pensionnaires. Olivier se souvient « *des trous de balles et de son sang qui coulait* ». Un autre jour, ils exécutent l'une des femmes qui s'occupent des enfants blessés. Aujourd'hui, une stèle dans un coin de la cour de récréation rappelle que

12 personnes ont été tuées à l'orphelinat durant le génocide. Le temps a patiné les noms. Les enfants jouent autour sans y prêter attention.

On a cru, un temps, que tous les Justes étaient morts. Le journaliste et écrivain français Jean Hatzfeld, qui a longuement travaillé sur le génocide des Tutsis, témoignait en ces termes, lors du procès à Bruxelles de quatre Rwandais suspectés de génocide : « *Sur cette commune de Nyamata où j'ai beaucoup vécu, j'ai trouvé cinq ou six Justes, c'est-à-dire des gens qui ont refusé. Mais aucun de ces Justes n'est vivant : ils ont tous été tués, immédiatement* » [ses propos sont rapportés par Laure de Vulpian dans *Rwanda, un génocide oublié ? Un procès pour mémoire*, 2004].

De fait, nombreux sont ceux qui ont été exécutés par les soldats ou miliciens auxquels ils tentaient de s'opposer. Mais quelques travaux menés depuis attestent que certains ont survécu. À l'issue d'une enquête menée durant un an par 30 enquêteurs, l'association de rescapés Ibuka a établi une liste de 271 personnes considérées comme des Justes, toujours en vie. L'étude, achevée en 2010, ne couvrait qu'un dixième du pays. Elle n'a jamais été étendue – « *par manque de fonds* », indique-t-on chez Ibuka.

Bien que partielle, elle donne quelques renseignements sur la manière dont ces sauveteurs ont pu agir : « *La plupart de ceux qui ont caché des Tutsis l'ont fait à l'extérieur de leur maison. Ils creusaient un abri dans leur champ et venaient leur porter de la nourriture pendant la nuit. D'autres cachaient des familles dans des maisons en construction ou dans des bosquets près de chez eux – mais dans la maison familiale elle-même, c'était très rare, car considéré comme trop risqué* », détaille Jean-Marie Kayishema, professeur de littérature à l'université du Rwanda à Kigali et coordonnateur de l'étude.

Damas Gisimba, lui, a tout risqué. Le Juste et ses enfants doivent leur survie à un double coup de chance. « *D'abord, nous ne manquions pas de nourriture parce qu'une semaine avant le début du génocide, j'avais récupéré par hasard des stocks de la Croix-Rouge, se souvient le directeur. Ensuite, j'ai obtenu l'aide d'un humanitaire américain, Carl Wilkens, qui*

a refusé de quitter le pays lorsque le génocide a commencé. Quand il a appris que j'étais ici, à me battre avec ces miliciens, il est venu me voir dans sa voiture avec un drapeau blanc. Il a vu les enfants et s'est mis à pleurer. Je lui ai dit : "Nous sommes condamnés à mourir." »

L'Américain parviendra à ramener ce dont Gisimba manque le plus cruellement : de l'eau, nécessaire pour donner à boire aux enfants mais aussi pour soigner les blessés et les malades. Vingt-cinq ans plus tard, ce n'est probablement pas un hasard si le directeur d'orphelinat accueille ses visiteurs avec une bouteille d'eau bien fraîche.

Faute d'avoir pu identifier tous ceux qui, comme Damas Gisimba, se sont opposés au génocide, la question des Justes reste donc largement sous-documentée. Elle n'en demeure pas moins un sujet de débats hautement symbolique dans la société rwandaise post-génocide. Car autour de la place accordée aux Justes se nouent des questions aussi essentielles que celle de la place des Hutus dans la société rwandaise aujourd'hui.

Damas Gisimba se souvient avec le sourire du jour où il a appris qu'il serait décoré. *« On m'a appelé pour me dire : "Monsieur, vous êtes convoqué au ministère de la défense." La défense ! J'ai d'abord eu peur. Une fois sur place, un militaire a commencé à nous distribuer des bouteilles d'eau minérale. C'est là que je me suis dit : "Bon, ça doit aller, ça n'a pas l'air trop grave, sinon ils ne nous mettraient pas à l'aise comme ça" »*, lâche-t-il dans un éclat de rire. L'eau, encore...

Ce jour-là, au ministère de la défense, on l'informe qu'il sera décoré avec d'autres Justes deux jours plus tard, le 4 juillet 2007, au grand stade de Kigali, des mains du président rwandais en personne. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que Paul Kagame rend hommage aux Justes au nom de l'État rwandais. Depuis le milieu des années 2000, l'hommage aux *abarinzi b'igihango* est un thème récurrent des commémorations annuelles. Ce 7 avril 2019 encore, le président du Rwanda **a mentionné dans son discours**

plusieurs exemples de courage, dont celui d'élèves de Nyange qui refusèrent de se séparer entre Hutus et Tutsis – six ont été tués, quarante blessés.

Au-delà des décorations nationales, les Justes ont été reconnus par des organisations internationales. Damas Gisimba a ainsi fait l'objet d'un rapport de l'ONG britannique African Rights intitulé *Pas de place pour la peur* ; il a également sa stèle au « *Jardin des Justes du monde* » à Padoue, en Italie.

Mais la question des Justes est plus complexe que cette reconnaissance nationale et internationale peut le laisser penser. Cette figure renvoie les Rwandaises et Rwandais à de lourdes interrogations : ont-ils réellement été tous irréprochables ? En les décorant, ne risque-t-on pas de faire passer au second plan l'héroïsme des rescapés eux-mêmes ? L'exemple des Hutus ayant sauvé des Tutsis n'est-il pas instrumentalisé par un régime et des ONG souhaitant imposer une réconciliation à marche forcée ?

Les circonstances mêmes dans lesquelles la notion de Juste est apparue au Rwanda illustrent bien les enjeux politiques dont sont investis ces héros. Les premières tentatives pour identifier ceux qui ont sauvé des Tutsis ont lieu au début des années 2000. Pour les associations qui s'y attellent, Ibuka en particulier, il s'agit autant d'exprimer de la gratitude que d'envoyer un message. *« Certains rescapés voulaient retrouver ceux qui les avaient aidés et leur rendre hommage, rappelle l'ancien président d'Ibuka (de 2007 à 2011), Théodore Simburudali. Mais surtout, mettre en avant les Justes permettait de combattre l'idée, qui était propagée à cette époque, que nous considérions tous les Hutus comme des génocidaires. »*

« Je suis resté qui je suis, c'est tout »

Au début des années 2000, les autorités rwandaises chargées des politiques de mémoire et les associations de rescapés sont en effet à un tournant. Alors que les autorités commencent à adopter un discours sur la reconstruction du pays, la « *résilience* » et la nécessaire « *réconciliation* » entre Rwandais, les associations de rescapés hésitent à accompagner ce virage, jugé par certains trop rapide.

« *Ibuka était mal à l'aise vis-à-vis de la politique du gouvernement qui poussait à pardonner aux bourreaux. Ils trouvaient qu'on ne pouvait pas pardonner l'impardonnable, analyse Jean-Marie Kayishema. À cause de cela, certains Hutus voyaient Ibuka comme une association de rescapés revanchards, extrémistes. Identifier et valoriser les Justes, c'était une manière de répondre à cela, et de montrer qu'ils n'avaient pas de problème avec les Hutus, juste une autre manière de voir la réconciliation nationale.* »

La question des Justes semble ne jamais s'être complètement détachée de ces préoccupations. Elle reste intimement liée aux politiques de pardon et de réconciliation impulsées par les autorités rwandaises, avec l'appui de nombreuses organisations internationales. Or ces politiques sont toujours considérées avec défiance par certains rescapés, qui considèrent qu'elles **ont été trop précoces**, voire imposées par une communauté humanitaire déconnectée des réalités de la société rwandaise.



Le journaliste et écrivain Jean Hatzfeld. © DR/Gallimard

Dans *La Stratégie des antilopes*, l'un des rescapés interrogés par Jean Hatzfeld, Innocent Rwililiza, a ces mots : « *Au fond, qui parle de pardon ? Les Tutsis, les Hutus, les prisonniers libérés, leurs familles ? Aucun d'eux, ce sont les organisations humanitaires. Elles importent le pardon au Rwanda, et elles l'enveloppent de beaucoup de dollars pour nous convaincre. Il y a un Plan Pardon comme il y a un Plan Sida, avec*

des réunions de vulgarisation, des affiches, des petits présidents locaux, des Blancs très polis en tout-terrain turbo. »

Cette réconciliation encouragée à grands frais par des étrangers passe notamment par la reconnaissance des Justes. Dans un rapport entièrement consacré à ces derniers, l'ONG Penal Reform International, basée à Londres, donne une idée du ton qui a pu être celui adopté par les acteurs internationaux : « *Ces Justes sont l'exemple vivant qu'un choix était possible. Les mettre en avant obligerait les génocidaires à penser leur action sous l'angle de la responsabilité, en leur démontrant qu'ils avaient le choix [...] et [permettrait] par là d'amorcer un travail de réconciliation* », écrivent les auteurs du rapport en 2004, avant d'ajouter que cela permettrait également de « *sensibiliser la population à l'autonomie et l'indépendance d'esprit, et l'amener à réfléchir sur les notions d'obéissance et de soumission à l'autorité* ».

Pour la professeure à l'université catholique de Louvain Valérie Rosoux, qui a consacré plusieurs publications aux mémoires du génocide au Rwanda, cette posture surplombante pose question : « *Le souci de valoriser l'exemplarité des actes justes est compréhensible. Par contre, l'idée d'"obliger" les génocidaires à relire leurs actions et d'amener la population à "réfléchir" à son attitude passée peut laisser songeur. Au-delà de la question de l'efficacité de ce type d'objectifs, quelle est la légitimité du tiers en la matière ?* »

Parce qu'ils craignent que ces exemples de Hutus « *vertueux* » ne soient instrumentalisés pour servir une politique de réconciliation et de pardon qu'ils n'approuvent pas, certains rescapés sont donc réservés quant aux hommages rendus à ceux qui ont sauvé des Tutsis. Cette réserve vient également, dans une moindre mesure, d'interrogations sur le rôle exact des uns et des autres durant le génocide.

En 1994, de nombreux Rwandais ont en effet aidé des Tutsis, sans pour autant être des « *irréprochables* ». « *À cet égard, l'histoire rwandaise balaie tout manichéisme sur le plan moral. Elle rassemble une infinité de récits relevant de la "zone grise" évoquée*

par Primo Levi », relève la politiste Valérie Rosoux. « Certains cachaient leur épouse tutsie mais tuaient leur beau-père et leur beau-frère », rappelle l'ancien président d'Ibuka Théodore Simburudali. « D'autres ont aidé des femmes tutsies pour les violer et en faire leurs femmes contre leur gré », ajoute le professeur Jean-Marie Kayishema.



L'orphelinat du quartier de Nyamirambo, à Kigali. © Justine Brabant

D'autres encore ont monnayé leur protection. Selon plusieurs rescapés, ce fut le cas de Paul Rusesabagina, le gestionnaire de l'hôtel des Mille-Collines où se sont cachées des centaines de personnes durant le génocide. Propulsé héros mondial grâce au film *Hôtel Rwanda* (2004), Rusesabagina est l'objet de critiques sévères dans son pays : **pour le président rwandais Paul Kagame**, c'est un « héros fabriqué » ; **pour l'ancien président d'Ibuka François Xavier Ngarambe**, il a « fait du commerce avec le génocide ».

C'est cette « grande ambiguïté des circonstances passées » qui rend la notion de Juste si difficile à manier dans le contexte rwandais, estime Valérie Rosoux. « La figure du Juste est comme un point de repère pour nous [Européens]. Le cadre de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah lui donne un rôle central. Elle pose beaucoup plus de questions au Rwanda, où la gratitude – réelle – n'empêche pas la rancœur. »

Pour éviter de décorer des personnages dont on découvrirait ensuite le rôle ambivalent, Ibuka assure avoir appliqué des critères drastiques : « Nous avons examiné attentivement les motivations qui ont conduit ces gens – Hutus mais également étrangers – à sauver des Tutsis, et écarté tous ceux qui avaient agi par intérêt. Ceux qui ont reçu de l'argent, ceux qui ont sauvé uniquement des membres de leur famille, et même ceux qui ont fini par épouser les personnes

qu'ils avaient cachées, ont tous été écartés », explique Jean-Marie Kayishema, à propos de la liste des 271 Justes qu'il a établie avec son équipe de recherche.

Dans ce dernier cas, en effet, il était trop difficile de déterminer si les futurs époux et épouses n'avaient pas été sauvés dans l'intention d'un mariage forcé.

Quand bien même certains seraient irréprochables, quand bien même leurs actions seraient considérées indépendamment des politiques publiques de réconciliation, faut-il célébrer en héros des individus qui ont « simplement » refusé de tuer ?

Laurien Ntezimana est d'avis que non. Malgré la reconnaissance dont il a fait l'objet pour avoir sauvé de nombreux Tutsis en 1994 (il a notamment reçu le prix de la Paix Pax Christi International et le prix Theodor Haecker pour le courage civique), ce théologien ne se définit ni comme Juste, ni comme héros.

Durant le génocide, il a ravitaillé en nourriture des déplacés, caché jusqu'à 45 personnes chez lui (il faisait valoir sa parenté avec un lieutenant-colonel des FAR pour éloigner les miliciens) et aidé des dizaines d'enfants à fuir vers le Burundi avec l'aide de l'ONG Terre des hommes.

« Je suis resté qui je suis, c'est tout, expose-t-il au téléphone – il habite désormais en Belgique –, de sa voix maîtrisée d'homme de foi. *J'ai tenté de rester humain dans ces circonstances, point à la ligne. Est-ce qu'il faut vraiment être récompensé pour ça ? Pour être resté humain ?* » Pour parler de ses valeurs et de sa conception de l'humanité, Laurien Ntezimana a cette expression : il faut « vivre à l'endroit ». « Être Juste, c'est être à l'endroit. Tu es à l'endroit quand tu as le ciel au-dessus de la tête, la terre sous les pieds et les humains autour de toi, égaux, à tes côtés. Si tout ça n'est pas vrai pour toi, si tu places le pouvoir ou les possessions matérielles au-dessus, alors tu n'es pas Juste, tu es à l'envers. »

Depuis le canapé qui reçoit les visiteurs dans son bureau de l'orphelinat, à Kigali, Damas Gisimba exprime un sentiment différent : « Quand j'ai été décoré, cela m'a fait du bien. Je me suis dit : "Ce que nous avons fait a de la valeur." Avant, nous ne savions pas que le pays pensait à nous. »

De toute évidence, pour lui, cet hommage compte. Condamnés à incarner la mauvaise conscience d'une partie de la population rwandaise, menacés de mort pour avoir désigné les génocidaires devant les *gacaca* (juridictions populaires rwandaises), les Justes n'ont pas le destin facile des héros de papier ou de cinéma.

Tirillés entre une famille qu'ils ont trahie et des rescapés qu'ils ne sont pas, ils doivent vivre dans un entre-deux singulier : « *Ibuka [...] et le gouvernement me protègent, moi et les autres justes. Mais les voisins nous veulent du mal parce que nous ne sommes plus hutus, et pas tutsis. Nous sommes au milieu. Je suis*

là, au milieu », résume Gaspard Kalisa, interrogé par l'écrivaine Marie Darrieussecq (« Deux Justes du Rwanda », *XXI*, n° 36, 2016).

Avant de prendre congé, Damas Gisimba raconte pourquoi lui aussi, parfois, éprouve une grande solitude : « *J'ai risqué ma vie. Je pensais que tout le monde était en train de faire comme moi : sauver des semblables. Mais par la suite, j'ai compris que les autres ne l'avaient pas fait*, articule lentement le directeur d'orphelinat. *Nous n'étions pas si nombreux. Si nous avions été plus nombreux, il y aurait eu 300 morts, pas un million. Mes oncles et tantes, mes amis, mes cousins et cousines ont été tués. Parfois, je regrette : pourquoi personne n'a sauvé les miens, comme moi j'en ai sauvé d'autres ?* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.